et du canal maritime ne sont pas encore terminées; mais ce travail. poursuivi avec activité. sera promplement achevé. et dès lors, une ligne navigable et continue pourra sans rompre charge effectuer les transports de la Méditerranée à la mer Rouge.

Depuis le 20 avril 1859. époque de la fondation du cette ville jusqu'au 30 Novembre 1864, 1557 navires de toutes nations, portant ensemble 367.487 tonnes de marchandises, machines et matériaux divers, ont déposé leur chargement à Port-Saïd.

Pour toute la correspondance. J. Reboux.

FAITS DIVERS

— On écrit de Londres que la cour du banc de la reine vient, après un procès en règle, de décider unanimement que les brevets d'invention, tout en étant valables à l'égard des particuliers, ne l'étaient pas à l'égard du gouvernement.

« Cette décision est très importante en ce qu'elle permet à l'Etat d'user gratuitement de toutes les inventions navales et militaires, qui jusqu'ici étaient garanties par des brevets. »

— M. Duruy se rappelant que dans l'antiquité grecque la musique faisait partie de l'éducation des jeunes gens, vient d'en rendre l'enseignement obligatoire dans les écoles normales primaires et dans les lycées. Personne n'ignore combien la France est mal douée musicalement parlant: tandis qu'en Belgique, en Allemagne, les sociétés chorales font merveille, qu'en Italie, des *facchini* pris le matin dans la rue sont en mesure de fort bien chanter le soir des chœurs d'opera, nous n'en sommes encore qu'aux essais louables, mais infructueux des orpheons.

— Le mode de nourriture varie essentiellement avec le climat, et par suite avec la latitude. Dans les contrées froides, les alimens dits *respiratoires*, tels que les graisses, les sucres les boissons excitantes doivent être conseillés. Il convient, au contraire, d'en diminuer l'usage dans les contrées chaudes.

En France, par besoin d'émulation sans doute, on tend de plus en plus à boire du the en mangeant. Le thé est digestif, dit-on, et devient ainsi un accessoire utile.

En Angleterre, où le climat est humide et froid, le thé, aliment respiratoire, peut être absorbe sans aucun inconvénient; mais en France il peut être souvent nuisible à beaucoup d'organisations.

Le thé est, en effet, tres excitant et possède au plus haut degré le pouvoir d'agir sur les membranes de l'estomac et d'y produire des contractions Il possède aussi une véritable *action triturante* sur les alimens. Pris en mangeant, il hâte le départ de l'estomac des substances alimentaires avant leur digestion complète, et loin d'être fovorable à l'assimilation, il y nuit beaucoup.

Il faut au contraire, prendre le thé de deux à trois heures seulement après le repas. La digestion du bol alimentaire est à peu près finie, et le thé, en excitant l'estomac, facilite le départ des dernières substances digérées, et devient ainsi un aliment.

— M. Gérard Rolf, voyageur brêmois, vient d'accomplir un voyage qui comptera certainement dans les découvertes géographiques de notre siècle. Parti de Maroc, capitale de l'empire du même nom, M. Gerard Rolf est arrive à Tripoli passant par Tafilet, Aïn-Salah et Gadamès; il a donc traversé entièrement l'Afrique du Nord-Est au Nord-Ouest, parcourant ainsi toute la contrée du Nord de Sahara. A Aïn Salah, M. Gerard Rolf a rencontré le cheik Othman, chef des Touaregs du désert, qui était venu l'année dernière à Paris avec M. Henri Duveyrier, le jeune et intrépide voyageur en Afrique, et le capitaine Meercher. Le cheik Othman a remis au voyageur brêmois une lettre pour M. Henri Duveyrier, et l'a entretenu pendant de longues heures sur le but de son voyage, auquel le chef des Touaregs a semble prendre un intérêt tout particulier.

Enfin de Trivoli, M. Gerard Rolf a l'intention de se rendre à Tambouctou, puis de cette dernière ville à St Louis (Senégal), accomplissant ainsi le voyage pour lequel la Société de géographie de Paris a fondé un prix de 10,000 francs.

— Une inondation vient de causer d'affreux ravages dans les faubourg de Birmingham. Il y a sur le chemin de fer de Great-Western, entre les stations de Soho et de Hockley, un tunnel au dessus duquel passe un bras de l'ancien canal de Birmingham, Dans la soirée du 8, le conducteur d'un train avertit le chef de la station de Hockley que l'eau s'infiltrait rapidement dans le tunnel, on envoya immediatement des ouvriers; mais, malgré les efforts les plus intelligents, les eaux ont fait irruption, detruit le tunnel, penétre dans plusieurs maisons, et causé d'immenses dégâts; heureusement on n'a eu à deplorer la mort de personne.

— Le *Cosmos* allemand indique un moyen certain de reconnaître l'âge d'un cheval passé huit ans. Il consiste dans une ride nouvelle.

Cette découverte, si elle se confirme, est d'autant plus importante, qu'elle permettrait de reconnaître l'âge exact du cheval à un moment où, jusqu'à ce jour la supercherie avait beau jeu.

— On annonce le mariage de Mlle Patti, avec un seigneur russe. Ce mariage enlèverait décidément au théâtre la célèbre cantatrice.

— Le bureau du Cercle philharmonique de Bordeaux, ayant proposé à Mlle A. Patti, de venir chanter à l'un de ses concerts, a reçu de M. Strakosch, beau-frère de cette artiste, la lettre suivante :

A M. Ch. Faugas, vice-président du Cercle philharmonique.

Monsieur,

Mlle Patti, ma belle-sœur, me charge le vous prier de recevoir ses plus sincères remerciements pour l'aimable lettre que vous lui avez fait l'honneur et le plaisir de lui adresser.

Elle regrette beaucoup de ne pouvoir donner pour le moment une réponse définitive à votre honorable invitation; elle doit demander une permission à M. Bagier, son directeur, en ce moment à Madrid.

Si vous voulez bien vous donner la peine de m'informer si vous consentez à payer un honoraire de *dix mille francs* (10,000 fr.). pour un concert à Bordeaux, Mlle Patti demandera l'autorisation à M. Bagier; et si cette autorisation est accordee, je vous en informerai, en vous fixant le jour du concert.

Veuillez agréer, etc. Maurice Strakosch.

— On signale, au *Charentais*, un fait étrange et bizarre qui s'est passé, ces jours derniers, dans les environs de Libourne. Des individus se sont présentés chez divers proprietaires, près desquels ils se disaient envoyes pour remplir une singulière mission : cela consistait à coucher consciencieusement sur un carnet le nombre des animaux de basse-cour; nos hommes se faisaient indiquer au plus juste le chiffre des têtes de canards, de poules, de pintades, d'oies et de coqs.

Si des pigeons roucoulaient dans le colombier, on ne les oubliait pas; si des lapins couraient dans l'enclos, vite on les enregistrait dans une case spéciale. Cette petite besogne terminée, nos gens ne dédaignaient pas un modeste pourboire, et allaient ensuite recommencer chez le voisin. Que faut-il voir dans ce fait? Ne serait-ce point un nouveau genre de vol et une variété qu'on pourrait nommer le *vol à la statistique*?

— Des lettres de St-Petersbourg, du 27, contiennent des details curieux sur la grande fête annuelle des patineurs. Elle a lieu sur la Neva devant les quais anglais. L'Empereur et toute la Cour y ont pris part. Chacun des patiniers avait une torche à la main et les dames portaient sur la tête une lanterne de couleur. Le spectacle, assure-t-on, a été féerique.

VARIÉTÉS.

La Vie intermittente.

L'Homme à l'oreille cassée. — Les conserves humaines. — *La mort pour rire ou la vie intermittente.* — Une quasi-immortalité. — Conséquences hypothètiques. — Le revers de la médaille. — Une compagnie d'endormeurs et de réveilleurs jurés. — Point de vue sérieux. — Le sommeil léthargique à longue période. — Observations de M. le docteur Blandet. — Le magnétisme et l'hypnotisme. — Une mystification scientifique. — Le serpent du docteur Grusselback. — Si le froid conserve? — Délicatesse de l'organisme humain. — Conclusion.

Vous avez lu peut-être le roman de M. Edmond About, — une de ses erreurs à mon sens, — *l'Homme à l'oreille cassée.* Cet homme, officier de cavalerie, fait prisonnier par les Russes sous le premier empire, est tombé entre les mains d'un savant docteur qui s'est avisé de le prendre pour sujet d'une grande expérience : *Experimentum faciumus in anima vili.* — Il l'a endormi, engourdi, desseché et mis en boîte comme une conserve de Morel Fatio et Ce. Cinquante ans après, je ne sais plus comment, cet homme momie est expédié à un sien neveu, dont la femme s'eprend pour lui d'une tendresse enthousiaste, bien qu'il soit passablement rabougri, et de plus endommagé, car, dans le transport, une de ses oreilles a eté écornée, Le neveu, qui est chimiste, entreprend de ressusciter l'ancien dragon. Il le place dans une étuve, où il fait arriver quantité de vapeur d'eau. La chaleur et l'humidité, pénétrant les tissus, rendent aux membres et aux organes du faux trépassé leur vigueur et leur ressort. Bref, au bout de quelques heures, le defunt ressuscite avec l'âge, les idees, les notions qu'il avait un demi-siècle plus tôt, et se remet à vivre comme une personne naturelle. Je vous fais grâce de ses aventures.

Assurément, il n'est pas un lecteur de bon sens qui ait pu voir dans cette histoire autre chose qu'un conte fantastique, et qui ait cru un seul instant à la réalite de cette sorte de conserve humaine que M. About a prise pour son heros!

Voici pourtant que les écrivains sérieux, ou se croyant tels, annoncent la decouverte d'un procédé qui permettrait d'endormir les gens, de les tuer — *pour rire*, — de les conserver, dans cet état de léthargie, à l'abri de la mort et de la vieillesse, puis de les réveiller un beau jour et de les laisser vivre encore un certain nombre d'années, sauf à les tuer de nouveau, — toujours *pour rire*, — et à les ressusciter derechef. et ainsi de suite, indéfiniment! Ainsi Perrault, qui croyait faire un conte en écrivant *la Belle au bois dormant*, et M, About, qui se proposait simplement d'amuser son monde en publiant *l'Homme à l'oreille cassée*, auraient été les précurseurs, les prophetes sans le savoir de la plus étonnante de toutes les conquêtes de la science! Pauvres mortels que nous sommes, il ne tiendrait qu'à nous désormais de devenir quasi-immortels, de dépenser ou d'épargner à notre gré ce mince capital qu'on nomme la vie, et dont nous nous sommes montrés jusqu'à présent si sottement prodigues! M. Flourens, qui promet cent ou cent cinquante ans d'existence à ceux qui voudront suivre ses préceptes et l'exemple fameux du sobre Cornaro, — M. Flourens est dépassé de loin. Ce n'est plus une seule vie d'un siècle qu'on nous offre, c'est une suite de vies distribuées dans un intervalle quelconque: vingt ans, par exemple, à notre époque, puis dix ou quinze ans au milieu du vingtième siècle, autant au vingt et unième, et ainsi de suite, jusqu'à ce qu'enfin, dans une demi-douzaine de siécles, on meure pour tout de bon.

Il faut avouer que la perspective est séduisante. Non seulement cette faculté de passer *ad libitum* de vie à trépas, et réciproquement, nous permettrait de suivre de siècle en siécle les vicissitudes des empires et les progrès de l'humanité; mais quelle admirable ressource pour échapper aux ennuis de toute espèce qui gâtent le peu de bonheur dont nous pouvons jouir! Vos créanciers vous tourmentent : vous vous faites *léthargiser* (il faudra adopter ce mot, ou tout autre équivalent pour désigner, le nouveau procéde), et quand les créanciers reviennent, votre bonne leur répond : « Monsieur est mort pour le moment —; repassez en 1965. Vous êtes négociant ou banquier; vos affaires vont mal. En suspendant vos payements vous suspendez votre vie : c'est plus court que d'aller en Belgique. Vous faites mauvais ménage avec votre épouse: un bon somme de quarante ou cinquante ans; quand vous vous reveillerez, votre femme sera morte, ou l'âge aura calmé l'acrimonie de son caractere, ou le divorce sera rétabli : vous retrouverez la paix là où vous aurez laissé la guerre. La médaille, à vrai dire, aurait bien son revers, et ces alternatives de vie et de mort ne seraient pas sans danger; car il serait facile sans doute de se faire endormir ou même de s'endormir soimême; mais on ne se réveillerait pas tout seul, et des ennemis ou des héritiers pourraient vous jouer le mauvais tour de vous laisser endormi à perpetuité. Il faudrait donc etablir une compagnie d'endormeurs et de reveilleurs assermentés, qui seraient responsables des retards et des accidents....

Mais parlons serieusement : il en est temps. Il n'y a dans le monde que trop de gens enclins à accueillir sans examen les utopies qui flattent leur goût pour le merveilleux. Nous ne voudrions pas avoir à nous reprocher de nous être associé, même en apparence, aux tentatives faites pour leur tourner la tête. Hâtons-nous donc de dire que la prétendue découverte dont nous venons de parler n'est à nos yeux qu'une plaisanterie, une mystification.

Cette mystification parait avoir été inspirée par un mémoire très-savant et très-consciencieux, presenté au mois d'octobre dernier à l'Académis des sciences, par M. le docteur Blandet, et inséré dans les *Comptes rendus*. Ce mémoire traite : « Du sommeil léthargique à longue periode, et de nouvelles applications zoologiques de la theorie du sommeil. »

M. Blandet cite plusieurs cas de sommeil à longue période. Le plus remarquable a été observé par lui sur une jeune femme de vingt-quatre ans qui, après avoir dormi, à dix-huit ans, étant demoiselle, quarante jours de suite, fut reprise, après son mariage, en 1858, d'un nouvel accès, lequel à duré cinquante jours. Pendant le deuxième accès, elle demeura completement immobile, insensible, et dans un etat de *contracture* tétanique tel, qu'il fallut lui devisser une incisive à pivot (ce que c'est que d'avoir de fausses dents!) pour introdutre dans sa bouche un peu de lait et de bouillon, ses seuls aliments. Quatre ans plus tard, le jour de Pâques 1862, elle retomba tout à coup dans sa torpeur rigide, pour se reveiller huit jours après, mais se rendormir presque aussitôt, et ne plus reprendre ses sens qu'au printemps suivant. Son troisième accès a duré une année : il n'y a pas de raison pour que le quatrième ne dure pas le double ou le triple. Deux autres jeunes femmes, que M. Blandet nomme dans son mémoire, ont presenté des accidents semblables. Notons qu'on ne cite aucun homme qui en ait été atteint.

A. Mangin.

(*La suite au prochain numéro.*)

Dans le courant de l'année 1854, le sieur Grosset prenait un brevet d'invention pour un système de tuyaux à base ferrugineuse pour la conduite de la fumée, et qu'il présentait sous le nom de *tuyaux ferrugineux, système Grosset*. Ces tuyaux, d'une solidité à toute épreuve et doué la surface intérieure, parfaitement lisse, empêche l'adhérence de la suie, écartent tout danger d'incendie. Ce mérite a été constaté officiellement par la lettre suivante, que M. le préfet de police adressait le 9 août 1858, à M. Grosset: « Monsieur, il résulte de l'examen qui a été fait de vos tuyaux par les architectes de la préfecture de police qu'il ne présentent pas de danger d'incendie, J'ai en conséquence, l'honneur de vous faire connaître que ces tuyaux, ne pouvant être assimilés aux tuyaux en plâtre, je ne m'oppose pas à ce qu'il en soit fait usage dans la construction des cheminées.

La vogue que toutes ces circonstances ont attirée aux tuyaux Grosset ne pouvait pas manquer de faire des envieux; aussi a-t-on fait dans ces derniers temps de nombreuses imitations de ce produit. Pour prévenir désormais toute confusion, M. Grosset, sur le conseil de plusieurs architectes-voyers, vient d'adopter une marque de fabrique. A l'avenir chaque tuyau portera la marque J G. Nous ne saurions qu'approuver une mesure qui intéresse sérieusement la sécurité publique.

Un dépôt de *tuyaux ferrugineux du système Grosset*; est établi pour les villes de Lille, Roubaix et Tourcoing, chez M. Dubocage rue du collège n° 144.

MM. Willems, rue des Champs, coin de la rue du Chemin de fer, et Meurant, marché aux Poissons, sont les seuls, jusqu'à ce jour qui fournissent aux véritables connaisseurs les HUITRES D'OSTENDE à SIX FRANCS LE CENT.

Ces huîtres proviennent directement de *Grand parc d'Ostende* dirigé par M. Royon-Herloghe. Fournissant à Lille les mêmes huîtres par barils de 200, MM. Willems et Meurant peuvent *seuls* offrir aux consommateurs, et au prix de SIX FRANCS les huîtres d'Ostende. Ils pourraient, pour faire taire certains bruits malveillants, produire les certificats d'origine ce que ne feront pas, et pour cause, les marchands d'huîtres de Dunkerque.

SOCIÉTÉ
DES MAGASINS GÉNÉRAUX
et
DES SOUFRES DE SICILE
COMPAGNIE ANONYME

Autorisée par décrets royaux des 1er mai et 9 novembre 1864; constituée en date du 18 janvier 1865, suivant acte passé par devant Me Ghilia, notaire à Turin.

Siége social à Turin

Entrepôts et Succursales :

A Paris, Marseille, Londres, Naples, Palerme, Anvers.

CAPITAL SOCIAL : 25 MILLIONS DE FRANCS

Actions de 500 fr. au porteur, délivrées contre le 2e versement de 125 fr

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le duc de la Verdura, sénateur du royaume d'Italie;

D'Hoffschmitt de Resteigne, ministre d'Etat du royaume de Belgique; grand cordon de la Légion-d'Honneur et des saints Maurice et Lazare, commandeur de l'ordre de Léopold;

De Luca, député au parlement italien;

Royer de Behr, membre de la Chambre des représentants belges;

Ge Tamajo, député au parlement, ancien ministre à Palerme;

Le marquis de Mirabeau, ancien administrateur des Chemins Romains;

Le colonel Ludovic Frapolli, ancien député ex-ministre à Modène;

Lutteroth, de Hambourg, banquier, administrateur de la Caisse Mobilière;

Le commandeur Ranco, député, ingénieur en chef des Chemins de fer Calabro-Siciliens;

Le comte Guillaume Van der Burch, propriétaire;

Zacheroni, propriétaire;

Rubattino, armateur, directeur de la Ce nationale de navigation;

Dr Sabatini, propriétaire;

Montecchi, député, secrétaire général des Chemins de fer de la Sardaigne;

N. Bères, administrateur de la Caisse mobilière, secrétaire général.

Directeur général de la Société :
J.-F. BRUNFAUT, *ingénieur*,
Directeur à Palerme,
Prince de SANTA-MARGHERITA.

CONSEIL DE LA SOCIÉTÉ

Commandeur Vergezzi, avocat, député, ancien ministre des finances;

Crispi, avocat, député au parlement;

Pouget, avocat à la Cour impériale de Paris.

INTÉRÊT des actions. 6 p. 100
DIVIDENDE minimum. 15 p. 100

ÉMISSION DES 6000 ACTIONS RÉSERVÉES A LA FRANCE.

Conditions de la souscription. — On verse 125 fr. en souscrivant :

A Paris, à la Caisse mobilière, Société anonyme de Crédit provincial et communal, 24, rue Drouot.

A Lyon, à la Caisse Mobilière, 18, rue du Bât-d'Argent.

Et dans les autres villes de France, chez MM les banquiers et correspondants de la Caisse Mobilière.

Ou bien en versant les fonds aux succursales de la BANQUE DE FRANCE, *au crédit de la Caisse Mobilière.*

HOSPICES DE TOURCOING.

AVIS.

La commission administrative des Hospices de Tourcoing donne avis que le jeudi 16 février 1865, à deux heures de relevée, dans un salon de l'hôtel-de-ville, elle adjugera au rabais et à l'extinction des feux, les fournitures ci-après,

SAVOIR :

150 hectolitres de blé.
50 » de fleurs 1re qualité.
1,000 » de charbon.
5 stères de bois à brûler.
14,000 litres de lait doux.
30,000 » de lait de beurre.

Les amateurs qui voudraient prendre connaissance des conditions de cette adjudication pourront s'adresser à l'économat de l'administration tous les jours, de dix heures du matin à quatre heures du soir, le dimanche excepté.

Fait en séance à Tourcoing, le 1er février 1865.

Roussel-Defontaine, *Maire, Président*; Charles Wattinne, Jonglez-Wattel, V. Hassebroucq, Desurmont-Desurmont et J. Joire, *administrateurs.*

5130 B:

COMMERCE.

HAVRE. — Jeudi. — Cotons. — Nous avons un marché très languissant aujourd'hui et les prix faiblissent pour le disponible. Ils sont en baisse sensible pour le terme, sans pour cela amener plus de mouvement. On a fait du Chine disponible à 157 fr. 50 et des livraisons de mars à 140 et 132 fr. 50; du Madras sur le même mois successivement à 175. 172 fr. 50 et 170 fr. Par contre, on a encore payé 187 fr. pour du février.

Les ventes, à quatre heures et demie, ne dépassent pas 665 b.

— Vendredi. — Notre marché reste languissant et faible, aussi bien pour cotons disponibles que pour le terme. Le Madras est offert à 170 francs, sur le mois prochain et on a pu en faire à 168 fr. 50.

Les courtiers en révissant la cote n'y ont fait que peu de changement. Quelques sortes ont été montées, d'autres, au contraire, ont été baissées.

Les ventes notées, à quatre heures et demie vont à 576 b.

PRIX-COURANT DES COTONS AU HAVRE.

(*Le 10 février*)

Fr. de droits les 50 kilog.		Tr. bas.	Ba.	Tr. ord	Ordin	m. or.	B. à bel marchan
Et.-U.	New-Orl. et Texas	[illegible]	303	[illegible]	330	340	345 à 355
	Mobile	283	302	315	325	»	» »
	Georg. et Florides	[illegible]	300	310	[illegible]	»	» »
Egypte		180	200	225	250	270	300 à [illegible]
Pérou		212	232	252	277	[illegible]	295 »
Brésil	Fernamb., Rio-Gr. Parahyba, etc.	210	230	250	275	[illegible]	[illegible] »
	Bahia et Maceio	200	220	260	285	280	295 »
	Maragnan et Para	210	230	250	275	285	300 »
Surinam		210	230	250	275	[illegible]	300 »
Cayenne		210	230	250	275	285	300 »
C.-Fe.	Cumana l/s	255	265	275	285	295	» »
	Cumana c/s	255	265	275	285	295	» »
	Carthag.-égrené	240	250	260	270	»	» »
Antill.	Porto-Rico	210	230	250	275	285	300 »
	Guadel et Martin	195	215	230	250	270	290 »
	Haïti	230	230	240	250	»	» »
Inde	Surate: Saw-Dharw.	»	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible] »
	Surate: Broach	»	125	150	180	[illegible]	[illegible] »
	Surate: Oomrawuttee	»	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible] »
	Surate: Dhollerah	»	125	150	180	210	230 »
	Surate: Compitah	90	110	130	160	190	210 »
	Scinde, Kurrachee	»	90	100	107	115	130 »
	Tinnevelly	»	»	140	165	195	205 »
	Madras Western ou Northern	»	»	140	160	188	210
	Madras Cocanadah	»	»	165	185	»	»
	Bengale	»	90	100	110	120	135
Chine		»	»	«	140	155	170

LIVERPOOL. — Jeudi. — Cotons. — Ventes, 3,000 b.; marché calme, avec prix en faveur des acheteurs.

Vendredi. — Ventes de la semaine, 53,000 b.; consommation, 33,000 b. exportations 5,000 b.; arrivages, 74,000 b.; stock, 526,000 b.; dont 40,000 b. Amérique.

Aujourd'hui, ventes 3,000 b.; prix moins faibles.

MARSEILLE. — Vendredi. — Cotons Smyrne 155, 152 50 : Naplouse, 177 50 : Lataquieh, 167 50; Jumel livrable, 262 50. — Soies filature Salonique, 80 84. — Cotons volo, 19.

MULHOUSE. — Mercredi. — Les nouvelles stimulantes des marchés cotonniers ont donné lieu à un bon mouvement d'affaires et à une augmentation de prix.

Aujourd'hui, on est de nouveau plus calme; et, faute d'affaires affichées en bourse, on peut coter nominalement les filés pour calicot de 5 fr. 80 à 6 fr. 20.

Les calicots 50 portées 16 fils de 50 1/2 à 51.
— 60 — 20 — de 56 à 57.
— 67 — 20 — de 53 à 61.
— 78 — 21 — de 64.

GAND. — 10 Février. — Coton. — Les dernières nouvelles d'Amérique qui démentent d'une manière absolue les bruits de négociations de paix, déjouent tous les calculs et toutes les prévisions qu'on avait faits sur elles. Depuis samedi dernier, il a regné sur le marché de Liverpool une grande animation, où il s'est traité, en quatre jours, quarante mille balles en hausse; les avis du marché d'hier nous arrivent en baisse avec une vente de 3000 balles, On comprend qu'en présence de cette circonstance, notre marché ait été lourd et les prix faibles. Cependant les filets ont maintenu les cours de la semaine dernière.

Lins. Les marchés de Lokeren, st.-Nicolas et Gand, n'ont point été aussi importants que d'habitude. La demande continue à être très active dans les bonnes qualités. — Les lins communs se sont vendus plus facilement que la semaine dernière.

Fils de lin et d'étoupes. — Les incertitudes du marché de Liverpool ont fortement réagi sur les prix des fils liniers, qui sont restés calmes et sans affaires marquantes.

Les nouvelles d'Amérique nous avaient fait espérer un marché mieux tenu. En présence de ce qui se produit, le raisonnement le plus logique demeure sans valeur devant les faits.

Toiles. Les affaires ont été sans importance, Les tissus écrus sont quelque peu abandonnés. Les toiles blanchies se vendent mieux.

MANCHESTER, 7 février. — Les derniers avis d'Amérique, nous apprenant que les négociations pour la conclusion de la paix n'ont abouti à rien, ont eu une grande influence sur notre marché, et les vendeurs demandent décidément de plus hauts prix. Ainsi, pour les filés convenables à l'exportation, la hausse demandée n'est pas moins de 1 à 2 d. sur mardi; c'est pourquoi les affaires ont été entravées, car il est certain qu'aux prix extrêmes de la semaine dernière, on eût conclu des affaires considérables. Quelques filateurs cependant, désireux de réaliser, se sont un peu relâchés, et, par suite, ont pu traiter quelques affaires en se contentant d'une légère hausse. Tout ce que nous venons de dire des filés pour l'exportation s'applique aussi aux filés pour la consommation.

Pour les tissus, les manufacturiers ont également demandé une forte hausse, que les acheteurs ne paraissent pas encore disposés à accorder. Cependant on a traité quelques affaires à 6 d. par pièce au-dessus de ceux de mardi. Les détenteurs espéraient beaucoup mieux et plusieurs de leur côté n'exécutent que les ordres les plus pressants, et somme toute, il a encore été fait peu d'affaires aujourd'hui.

BULLETIN FINANCIER.

Le marché a été aujourd'hui assez ferme, mais les transactions sont fort restreintes. La spéculation paraît plus que jamais décidée à attendre le discours de l'Empereur avant d'engager de nouvelles affaires. Le comptant n'est pas plus animé que le terme. La rente n'a encore fait que deux cours 67-15 et 67-20. Les consolidés anglais sont venus sans changement à 89 3/8 à 1/2. L'Italien a faibli de 65-20 à 65-10. Le mobilier a varié de 962-50 à 966-25 et l'Espagnol de 588-75 à 592-50. Les chemins sont plus faibles. L'Orléans finit à 923-75, le Nord à 1010; l'Est à 518-75; le Lyon à 948-75; le Midi à 580; l'Autrichien à 446-25; le Lombard à 547-50, le Sarde à 306-25, le Romain à 280, le Saragosse à 403-75, le Xerès à 257-50 et le Nord d'Espagne à 341-25. Les transatlantiques font 535. L'emprunt mexicain est coté 55.

Cours moyen du comptant : 3 0/0 67 1/2 4 1/2, 96-25.
Banque de France : 3,550.
Crédit foncier : 1277-50.

Pour tous les articles non signés, J. Reboux.